## 1<sup>e</sup> 1, 3, 4 Corrigé du commentaire de document du 26 septembre 2019

Ce corrigé est agrémenté de détails supplémentaires à intégrer pour vos révisions générales.

La République française, née le 22 septembre 1792, et dominée par les Montagnards, en jugeant le roi Louis XVI et en l'exécutant le 21 janvier 1793 a ligué contre elle l'Europe des monarchies absolues (Prusse, Autriche, Espagne), qui craignent un mouvement similaire dans leurs pays. En effet, cette république n'a jamais caché sa volonté de porter les « Droits de l'Homme et du citoyen » au-delà des frontières nationales ; L'annexion de régions frontalières (Belgique), la Savoie et Nice, régions piémontaises relevait aussi d'une volonté de repousser les frontières nationales par des provinces « tampons ».

Si les Hollandais luttent contre l'impérialisme républicain qui cherche à gagner des terres au Nord, les Anglais quant à eux, soucieux de l'équilibre des puissances européennes, intervient pour affaiblir cette France dont les premières victoires contre la coalition pourraient donner d'autres idées d'expansion.

La république montagnarde connaît aussi une forte opposition intérieure :

- royaliste et catholique à l'Ouest, notamment en Vendée vent debout contre une Convention qui a exécuté le roi et qui veut supprimer le catholicisme en France après avoir fait des prêtres de simples fonctionnaires d'Etat (constitution civile du clergé).
- Fédéraliste autour des grandes villes des anciennes provinces des Parlements (Nantes, Bordeaux, Marseille, Lyon, Normandie): Dans ces régions, les soutiens aux Girondins, dont les chefs, pourtant ardents républicains, ont été guillotinés en juin 1793 et qui réclament une décentralisation du territoire, mènent une lutte féroce contre les Jacobins montagnards qui prônent une centralisation à outrance autour de Paris. C'est d'ailleurs une proche des Girondins de Caen, Charlotte Corday, qui assassine Marat à Paris le 13 juillet 1793.

Pour lutter contre ces menaces extérieures et intérieures, la Convention décrète la levée en masse (300 000 hommes) pour repousser la coalition. Après des débuts difficiles, la victoire de Valmy (20 septembre 1792) avait permis à la nouvelle Convention élue de proclamer la République. En septembre 1793, le jeune Bonaparte, capitaine d'artillerie met fin au siège de Toulon en repoussant les Anglais et en juin 1794, la victoire de Fleurus contre les Prussiens permet aux modérés de la Plaine de renverser les Robespierristes.

Jusque-là en effet, la « Terreur « avait été « à l'ordre du jour », selon le mot de Barère, une période qui s'étend du 5 septembre 1793 au 27 juillet 1794 avec comme corollaire la loi du 17 septembre 1793 dite « Loi des Suspects » qui oblige quiconque de montrer son attachement à la République.

C'est dans ce cadre qu'est organisée une répression impitoyable des « ennemis de la République ». Le représentant de la Convention à Nantes, Jean Baptiste Carrier, fait fusiller 2 600 personnes et fait noyer 8 à 9 000 hommes, femmes et enfants dans la Loire. Joseph Fouché fait fusiller 1 683 lyonnais.

Enfin à l'ouest, vingt-quatre colonnes commandées par Turreau pénètrent en Vendée avec la consigne de tout brûler et de tout massacrer. Les horreurs perpétrées par ces colonnes leur vaudront dans l'Histoire le qualificatif d'infernales. On dénombre plusieurs milliers de victimes.